

COMMUNE DE CHAMPAGNEY
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL NUMÉRO 3-2022
DU 18 MARS 2022 A 20H00

Présents à 20H00 : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, Claude JOSSERAND, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Martial PIOT, Bénédicte VERNE, Pierre VERNE

Absente - excusée : Stéphanie LEROY

Secrétaire de séance : Bénédicte VERNE

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 11 MARS 2022

Voté à l'unanimité.

CONVENTION DE VOIRIE COMMUNALE AVEC LA SOCIÉTÉ EUROWATT DÉVELOPPEMENT

Il y a 2 servitudes :

- Servitude de voiries avec une indemnité de passage de 2 EUROS par m² par an sur les élargissements
- Servitude de passages de câbles avec une indemnité de 4 EUROS au mètre linéaire par an

Cette convention est établie pour une durée de 41 ans.

Après en avoir délibéré, le CM décide d'autoriser l'ensemble des demandes soumises par la société EROWATT et d'autoriser Monsieur le maire à signer avec la société EUROWATT tous les documents nécessaires. Voté à l'unanimité.

ACHAT D'UN TERRAIN

En vue d'agrandir le patrimoine foncier de la commune, le CM décide d'acheter la parcelle ZX n° 10 d'une superficie de 1 ha 26 a 37 ca à Mme et M Berthier pour un montant de 3 300 EUROS. Voté à l'unanimité.

En vue d'agrandir le patrimoine routier de la commune, le CM décide d'acheter la parcelle ZN n° 90 d'une superficie de 5 a 95 ca à Mme et M Fourot pour un montant de 595 EUROS. Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de la commune. Voté à l'unanimité.

Le CM autorise Monsieur le maire à faire les démarches nécessaires à ces acquisitions. Voté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Le maire propose de rédiger le tour de garde des assesseurs pour les élections présidentielles du 10 avril 2022 et 24 avril 2022 :

- 08h00 à 12h00 : Noël BARBIER, Martial PIOT, Olivier PARIS
- 12h00 à 15h30 : Maryvonne LANAUD, Gilles BURÉ, Pascal AUVERNOIS
- 15h30 à 19h00 : Claude JOSSERAND, Sylvain DUTARTRE, Bénédicte VERNE

Clôture de séance 21H10